

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 avril 2023

Présents : Aurélien BERTHELOT, Mickaël PERE, Alain GUERIN, Pascal LYS, Mickaël ANTUNES, Juan PESQUERA, Alexandra DAVID, Nathalie BOUCHERIT, Patrice FLUTRE, Alexandra ROBINAUD, Séverine RALITE, Emmanuelle LYS DEDOUCHE

Absent :

Absent excusé : Jacky MAGUIER

Secrétaire de séance : M. FLUTRE Patrice

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00 et constate que le quorum est atteint.

1- Approbation du compte-rendu du 30 janvier 2023 :

Le compte rendu du 12 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

2- Compte administratif :

Sur présentation de Monsieur le 1^{er} adjoint ;

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (11 voix pour) le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

	Dépenses			Recettes		
	Prévu	Réalisé	RAR	Prévu	Réalisé	RAR
Investissement	391 257.47	230 278.49	76 503.32	391 257.47	157 260.85	50 301.41
Fonctionnement	645 143.00	344 669.97	0.00	645 143.00	696 518.13	0.00

Résultat de clôture de l'exercice	
Investissement	- 73 017.64
Fonctionnement	351 848.16
Résultat global	278 830.52

3- Compte de gestion

Sur présentation de Monsieur le Maire ;

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (12 voix pour) le compte de gestion 2022 de monsieur le Chef du Service Comptable, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

4- Affectation du résultat

Sur présentation de Monsieur le Maire ;

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (12 voix pour) pour affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2022 : excédent	351 848.16
Affectation complémentaire en réserve (1068)	99 219.55
Résultat reporté en fonctionnement (002)	252 628.61
Résultat d'investissement reporté (001) : déficit	73 017.64

5- Subventions communales

Sur présentation de Monsieur le Maire ;

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (12 voix pour) pour attribuer les subventions suivantes :

Subventions aux associations : (article 6574)

- Société Hippique :	250 €
- ACCA :	250 €
- L'amicale des boulistes :	250 €
- L'union Saint Simonaise :	250 €
- Moto Club des Groies :	250 €
- Les ptits drôles :	250 €
- Le FSE du Collège :	150 €
- La Fondation du Patrimoine :	100 €

Contributions aux organismes de regroupement : (article 65548)

- SIVOS ST SIMON DE PELLE-CRAVANS	55 000 €
- Syndicat d'eau potable	250 €
- Syndicat de la voirie	250 €

Autres organismes publics : (65738)

- Collège Jules Ferry :	80 €
-------------------------	------

6- Vote des taux d'imposition :

Sur présentation de Monsieur le Maire ;

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (12 voix pour) pour appliquer les taux d'imposition suivants :

	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti	Taxe habitation
Taux votés	40.07 %	42.02 %	13.44 %

7- Budget 2023

Sur présentation de Monsieur le Maire ;

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (12 voix pour) pour les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2023 :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	281 270.42 €	696 329.61 €
Recettes	307 472.33 €	696 329.61 €

Pour rappel, total budget :

Investissement	
Dépenses	357 773.74 (dont 76 503.32 de RAR)
Recettes	357 773.74 (dont 50 301.41 de RAR)
Fonctionnement	
Dépenses	696 329.61 (dont 0.00 de RAR)
Recettes	696 329.61 (dont 0.00 de RAR)

8- Prolongation de contrat – agent technique

Sur présentation de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (12 voix pour) prolonger le contrat PEC à 30/35 ème du 18 juillet au 31 décembre 2023 si les services de l'état l'autorisent. Il décide de créer un contrat en CDD pour accroissement saisonnier d'activité (art.L332-23,2°) à 30/35ème du 18 juillet au 31 décembre 2023 s'il est impossible de prolonger le contrat PEC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.